

# Sécurité routière aux abords de l'école de Compesières

Zones de parking  
ou de déposes autorisées



**Dépose ou prise en charge des élèves uniquement dans les zones prévues à cet effet, à savoir :**

- 1 les places de parking sises le long de la route de Cugny, entre le giratoire et l'accès à la cour de la Commanderie,
- 2 les places « Stop and Go », à la hauteur de l'école, permettant la dépose rapide d'enfants - interdites au stationnement (amendables),
- 3 le champ situé entre la route de Cugny et le stade de football, accès depuis le stade de football uniquement,
- 4 Le stationnement dans la cour de la Commanderie est exclusivement réservé aux « ayants-droit » (locataires et visiteurs mairie).